

Affichée le 21/06/2024



L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Curzon, sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, Maire.

Date de convocation : 10/06/2024

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : ROUX Didier – LAVERGNE Stéphane – LAMY Mireille – MEIZE Marie-Laure – BOUNOLLEAU Christophe – ANGUERAND Thierry – LAVERGNE Freddy – DUBELLOU Alain – POULAILLEAU Michel – CAILLAUD Didier

Absents : -

Absents excusés : RIMBERT Boris

Liste des pouvoirs : RIMBERT Boris a donné pouvoir à BOUNOLLEAU Christophe

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : BOUNOLLEAU Christophe

LISTE DES DELIBERATIONS

Financiers :

- Convention entre la commune et l'association des Maires et des Présidents des Communautés de Vendée pour l'élaboration du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie – *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Subvention accordée à l'Association Parents d'Elèves pour financer une activité de la Kermesse – *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Taxe d'aménagement 2025 – *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Indemnités gardiennage église 2024 – *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Révision du loyer du logement au 2A place de la Mairie au 17 juillet 2024 – *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Tarifs cimetière – *Reportée*
- Vente parcelles B0036 et B0046 – Port la Claye – *Reportée*

Vendée Grand Littoral :

- Zones d'Accélération des Energies Renouvelables : modalités de concertation – *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*

Le secrétaire de séance,
Christophe BOUNOLLEAU



Le Maire,
Didier ROUX